

**DÉCISION SUR L'ETABLISSEMENT D'UN INSTITUT AFRICAIN
POUR LE TRANSFERT DE FONDS (AIR)**
Doc. EX.CL/724 (XXI)

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du rapport de la cinquième réunion conjointe de la Conférence des Ministres de l'Économie et des Finances de l'Union africaine et de la Conférence des Ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) relative à l'établissement d'un Institut africain pour le transfert de fonds (AIR) ;
2. **RAPPELLE** la Déclaration du Sommet mondial de la diaspora de mai 2012 en Afrique du Sud qui a adopté la création de l'Institut africain pour le transfert de fonds comme l'un des cinq projets pérennes de l'Union africaine ;
3. **APPROUVE** la création de l'Institut africain pour le transfert de fonds et **DEMANDE** à la Commission de l'Union africaine d'élaborer les modalités de ces structures et son emplacement et de les soumettre aux organes concernés afin de permettre sa mise en œuvre dès que possible, et
4. **LANCE UN APPEL** à la Banque africaine de développement (BAD), à la Banque mondiale, à la CEA et à d'autres partenaires pour qu'ils soutiennent la mise en œuvre de cette initiative.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

Decision on Establishment of an African Institute for Remittances (Air) Doc. Ex.CI/724(Xxi)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/85>

Downloaded from African Union Common Repository